

## **AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE**

### **RELATIVE A L'ÉLABORATION D'UNE CARTE COMMUNALE SUR LA COMMUNE DE LA VERNELLE**

Une enquête publique unique relative à l'élaboration d'une carte communale sur la commune de La Vernelle, sera ouverte en mairie à compter du samedi 16 mai 2026 à 10 heures, jusqu'au lundi 15 juin 2026 à 17 heures.

Par décision en date du 18 novembre 2025 de Monsieur François-Joseph REVEL Vice-Président du tribunal administratif de Limoges, Monsieur Jean-Marc DEMAY a été désigné en qualité de commissaire enquêteur titulaire et Monsieur Pierre BELSOEUR désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

L'enquête publique se déroulera à la mairie de La Vernelle, pour une durée de 32 jours à compter du samedi 16 mai 2026 à 10 heures jusqu'au lundi 15 juin 2026 à 17 heures, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie de La Vernelle.

Le commissaire enquêteur recevra le public à la mairie de La Vernelle :

- **Le samedi 16 mai 2026, de 10 heures à 12 heures ;**
- **Le jeudi 28 mai 2026, de 10 heures à 12 heures ;**
- **Le lundi 15 juin 2026, de 15 heures à 17 heures.**

Une version papier sera disponible à la mairie de La Vernelle, au 50 Route de Valençay – 36600 LA VERNELLE aux horaires et jours habituels d'ouverture, les lundis et vendredis de 14 heures à 17 heures et les mardis, mercredis, jeudis et samedis de 9 heures à 12 heures.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête publique disponible à la mairie de La Vernelle, ou les adresser au commissaire enquêteur :

- Par écrit, à la mairie au 50 Route de Valençay – 36600 LA VERNELLE
- Par mail, à l'adresse suivante : [accueil@mairielavernelle.fr](mailto:accueil@mairielavernelle.fr)

A l'issue de l'enquête publique, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public pendant un an à la mairie de La Vernelle.